



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

FORUM SUR LES JEUNES FRANCOPHONES VULNÉRABLES EN SITUATION MINORITAIRE

RAPPORT DE LA SÉANCE

**Organisé par le Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la
sécurité**

Ministère de la Justice du Canada

Le 26 octobre 2009

1. Sommaire

Le 26 octobre 2009, le *Réseau* a organisé un forum dans le but d'analyser davantage les enjeux à cet égard avec les communautés francophones en situation minoritaire. Ce forum est une première démarche devant mener à l'élaboration et l'adoption, par les institutions fédérales, de mesures visant les jeunes de ces communautés dans le domaine de la sécurité. Ce forum a réuni 48 participants et participants. Il s'agissait de 25 représentants d'institutions fédérales et de 23 représentants de divers organismes communautaires du domaine de la justice, notamment les associations de juristes d'expression française et des organismes œuvrant sur le terrain avec des jeunes vulnérables ou à risque.

Le forum avait trois objectifs :

1. Permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.
2. Permettre aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans ce domaine.
3. Permettre aux représentants des institutions fédérales et des groupes communautaires de discuter de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre cette clientèle.

Les délibérations ont généré deux grands constats :

1. Ce premier forum a permis aux organismes des communautés francophones en situation minoritaire et aux institutions fédérales concernées de se connaître et de discuter des enjeux relatifs à la justice et aux jeunes vulnérables de ces communautés. Les participants jugent qu'il est essentiel de poursuivre ces démarches. Ils affirment ne pas être à l'étape de concevoir des plans d'action. Ils en sont à se connaître et à établir des relations de travail. Il faudra poursuivre les réflexions et les analyses pour mieux cibler des actions.
2. En termes de besoins, les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) recherchent l'accès à des services de prévention en français qui sont linguistiquement et culturellement appropriés, tout comme le sont les services offerts en anglais dans leurs provinces respectives. Les représentants communautaires ne connaissent pas s'il y a des facteurs de risque propres aux CFSM. Pour déterminer s'il sera nécessaire de définir une politique publique et une approche d'intervention différentielle dans ces communautés, il faudra savoir si ces facteurs sont différents de ceux de la majorité, si certains facteurs telles les composantes linguistiques, culturelles, démographiques et économiques des communautés constituent en soi des facteurs de risque ou s'il s'agira plutôt de tenir compte de ces facteurs dans la mise en œuvre des approches courantes.

Suite à ces constats, les participants au forum proposent trois suivis :

1. Réaliser un état des lieux qui devra définir davantage la problématique et proposer des pistes de solution pour répondre aux besoins. Aujourd'hui la situation des jeunes vulnérables dans les CFSM n'est pas connue. Il faudra dépasser l'aspect anecdotique dans le but de développer une approche cohérente. Les conclusions de l'état des lieux serviront de base à l'élaboration d'une stratégie visant à canaliser les énergies, à assurer la coordination des efforts et à mettre en œuvre des activités de prévention dans les communautés.
2. Élargir la participation au groupe de travail pour inclure d'autres institutions fédérales notamment Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada et Service correctionnel du Canada.
3. Élaborer des plans d'action locaux ou régionaux, selon le cas, là où les besoins sont les plus pressants, notamment dans des villes telles Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Halifax, ainsi que dans certains milieux ruraux. Ces plans d'action devraient déboucher sur l'adoption d'une stratégie nationale visant à consolider, coordonner et encadrer les diverses initiatives à l'échelle locale, provinciale et nationale.

Les évaluations du forum ont été positives. La cote moyenne de satisfaction au niveau global est de 4,10 sur une échelle de 5, où 1 = très insatisfait et 5 = très satisfait.

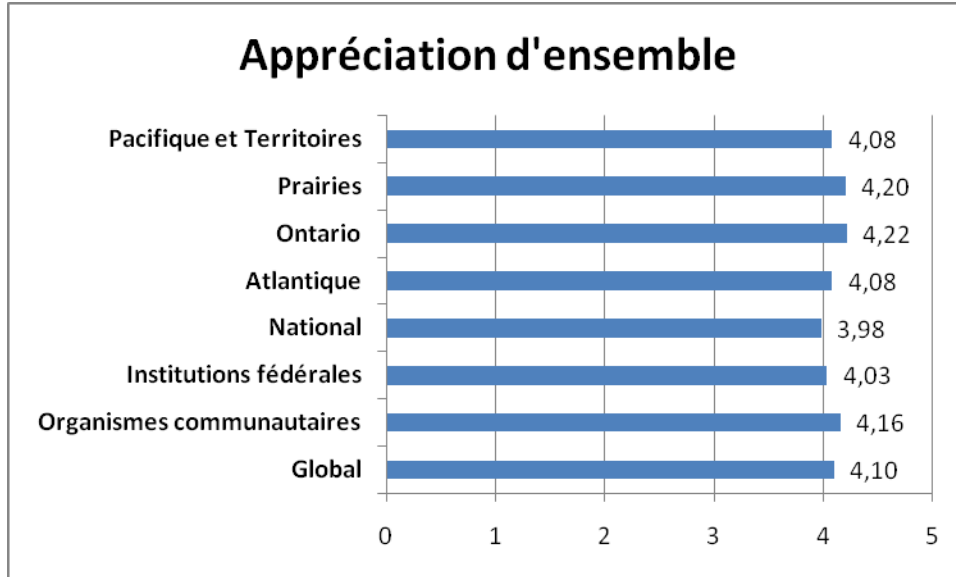


TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE	2
2. LE CONTEXTE	6
3. CONFÉRENCE D'OUVERTURE DE DANIEL SANSFAÇON – SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA.....	7
4. CAPSULES D'INFORMATIONS	8
4.1. Léonie Tchatchat – Directrice générale, La Passerelle, Toronto	8
4.2. Tanniar Leba - Directeur général, La Boussole, Vancouver	9
4.3. Dan Quirion - Gendarmerie royale du Canada.....	9
4.4. Major Guy Peterson - Coordonateur national des Cadets de l'Armée, Défense nationale.....	10
4.5. Nancy Boillat - Avocate-conseil, Service des poursuites pénales du Canada, Bureau régional du Québec	10
5. LA MÉTHODOLOGIE DES ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES.....	10
6. LES RÉSULTATS DES ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES	11
6.1. Pacifique et Territoires	11
6.2. Prairies	12
6.3. Ontario	12
6.4. Atlantique	13
6.5. National	13
7. LES RÉSULTATS DES ÉCHANGES EN PLÉNIÈRE.....	14
8. LES SUGGESTIONS DE SUIVIS	15
8.1. Pistes de suivis suggérées par les représentants communautaires	15
8.2. Pistes de suivis suggérées par les représentants gouvernementaux	16
9. CONCLUSION DE LA JOURNÉE.....	17
10. ÉVALUATION DU FORUM	17
10.1. Évaluation quantitative	17
10.1.1. Évaluation d'ensemble par sous-groupe, catégorie de participants et appréciation globale	18
10.1.2. Appréciation globale pour chaque élément évalué.....	18
10.1.3. Appréciation globale par élément évalué, institutions fédérales et organismes communautaires.....	19
10.1.4. Appréciation globale par élément évalué, chaque sous-groupe régional et le sous-groupe national.....	21

10.2. Évaluation qualitative du forum	24
10.2.1. Dans quelle mesure l'objectif 1 a-t-il été atteint?	24
10.2.2. Dans quelle mesure l'objectif 2 a-t-il été atteint?	25
10.2.3. Dans quelle mesure l'objectif 3 a-t-il été atteint?	26
10.2.4. Ce qui a été le plus apprécié	27
10.2.5. Suggestions pour améliorer la tenue d'un prochain forum.	28
10.2.6. Autres commentaires	29
11. ANNEXES.....	30
11.1. Annexe 1 : Groupe de travail - institutions fédérales membres du <i>Réseau Justice Sécurité</i>	31
11.2. Annexe 2 : Liste des participantes et participants au forum.....	32
11.3. Annexe 3 : Ordre du jour	41
11.4. Annexe 4 : Formulaire d'évaluation du forum.....	43
11.5. Annexe 5 : Webographie.....	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Appréciation d'ensemble - évaluation quantitative – Forum sur les jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire.....	18
Figure 2 - Aperçu global, appréciation de chaque élément évalué	19
Figure 3 - Appréciation globale pour chaque élément évalué - institutions fédérales.....	20
Figure 4 - Appréciation globale pour chaque élément évalué – organismes communautaires.....	20
Figure 5 - Appréciation des éléments évalués – région du Pacifique et des Territoires	22
Figure 6 - Appréciation des éléments évalués – région des Prairies	22
Figure 7 - Appréciation des éléments évalués – région de l'Ontario	23
Figure 8 - Appréciation des éléments évalués – région de l'Atlantique	23
Figure 9 - Appréciation des éléments évalués – sous-groupe national	24

2. Le contexte

La partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et plus précisément l'article 41, reflète l'engagement de tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 de la *Loi* précise que le ministre du Patrimoine canadien a le mandat de susciter et d'encourager la coordination de la mise en œuvre de cet engagement par les institutions fédérales.

En 2007, Patrimoine canadien a invité des institutions fédérales à établir le *Réseau Justice Sécurité*. Les institutions fédérales suivantes sont membres du *Réseau* :

1. Défense nationale;
2. Gendarmerie royale du Canada;
3. Justice Canada;
4. Patrimoine canadien;
5. Sécurité publique Canada;
6. Service des poursuites pénales du Canada.

Le ministère de la Justice du Canada est l'institution fédérale qui préside et soutient le *Réseau*.

Tous les ministères et organismes fédéraux sont assujettis au cadre d'imputabilité et de coordination établi dans le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles, document dévoilé par le premier ministre le 12 mars 2003. Entre autres, le cadre d'imputabilité décrit les étapes que doit franchir chaque institution fédérale dans sa planification stratégique et dans l'exécution de son mandat vis-à-vis des langues officielles :

- *sensibiliser ses employés aux besoins des communautés minoritaires et aux engagements du gouvernement contenus dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles (LLO);*
- *déterminer si ses politiques et ses programmes ont une incidence sur la promotion de la dualité linguistique et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et ce, dès les premières étapes de leur élaboration jusqu'à leur mise en œuvre, y compris lors du transfert de services;*
- *consulter, s'il y a lieu, les publics intéressés, en particulier les représentants des CLOSM, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes (notre soulignement) ;*
- *être en mesure de décrire sa démarche et de démontrer qu'elle a pris en compte les besoins de ces communautés; lorsqu'il aura été décidé que des répercussions existent, planifier en conséquence les activités de l'année qui suit ainsi qu'à plus long terme; présenter les résultats attendus en tenant compte dans la mesure du possible du budget prévu; et prévoir les mécanismes d'évaluation des résultats.*

Après avoir mené des discussions avec des parties prenantes des institutions fédérales concernées, le *Réseau* a identifié une clientèle prioritaire dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), soit les jeunes francophones vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.

Pour respecter les exigences du cadre d'imputabilité, le *Réseau* a organisé un forum le 26 octobre 2006 dans le but d'analyser davantage les enjeux à cet égard avec les communautés francophones en situation minoritaire.

Le *Réseau* a créé un groupe de travail pour organiser le forum. La liste des membres du groupe se trouve à l'annexe 1.

Ce forum a réuni 48 participants et participantes. Il s'agissait de 25 représentants d'institutions fédérales et de 23 représentants de divers organismes communautaires du domaine de la justice et de la sécurité, notamment les associations de juristes d'expression française et des organismes œuvrant sur le terrain avec des jeunes vulnérables ou à risque. (Voir annexe 2 pour la liste des participants.)

Le forum avait trois objectifs :

1. Permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.
2. Permettre aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans ce domaine.
3. Permettre aux représentants des institutions fédérales et des groupes communautaires de discuter de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre cette clientèle.

L'ordre du jour du forum se trouve en annexe 3.

Ce rapport présente les faits saillants des présentations et des délibérations en plénière, les collaborations possibles développées par chaque sous-groupe, les pistes de suivi proposées et les résultats de l'évaluation de la séance.

3. Conférence d'ouverture de Daniel Sansfaçon – Sécurité publique Canada

Monsieur Daniel Sansfaçon a expliqué le thème de politique publique relatif aux jeunes vulnérables en situation minoritaire. Une politique publique en général a au moins trois grandes qualités :

- Elle repose sur un argumentaire;
- Elle est visible et discutée;
- Elle est négociée en raison des intérêts différents des parties en présence.

Lorsqu'il s'agit de politique publique en matière de jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire, la perception des choses n'est pas la même pour toutes les parties présentes. Pour certaines, il s'agit d'une problématique de nature psychosociale, pour d'autres d'une problématique d'inclusion sociale. Cependant, un aspect commun à toutes les parties se dégage, soit celui de la sécurité, au sens très large, et que le fait « de garantir la sécurité » est au cœur des fonctions de l'état.

Les recherches confirment que différents facteurs de risque rendent les jeunes vulnérables à s'inscrire dans une trajectoire de criminalité. L'intérêt de Sécurité publique Canada et des

institutions fédérales dans l'organisation de ce forum est de mieux connaître les communautés francophones en situation minoritaire, et d'autre part de savoir s'il existe des facteurs de risque chez les jeunes de ces communautés qui diffèrent des facteurs de risque affectant la majorité environnante.

4. Capsules d'informations

L'ordre du jour a prévu la présentation de cinq capsules d'information à différents moments de la journée, dont deux de la part des communautés et trois de la part des institutions fédérales. La présentation de ces capsules avait comme objectifs de permettre aux participants de mieux connaître certaines réalités sur le terrain et de se familiariser avec les approches des institutions fédérales membres du groupe de travail.

4.1. Léonie Tchatchat – Directrice générale, La Passerelle, Toronto

Madame Tchatchat a remercié les organisateurs du forum pour cette occasion d'échanger avec de nouveaux partenaires et la possibilité d'établir de nouvelles collaborations. La Passerelle est un organisme de Toronto qui travaille avec des jeunes francophones issus de milieux défavorisés. Quelque 80 % de la clientèle de l'organisme est composée d'immigrants qui viennent de pays en voie de développement. Il s'agit de jeunes issus d'une minorité raciale, qui vivent la pauvreté au quotidien. Leurs parents ayant souvent des problèmes d'intégration, ces jeunes ont beaucoup de difficulté à s'épanouir (isolation, manque d'activités culturelles auxquelles ils peuvent s'identifier, décrochage scolaire, etc.).

Madame Tchatchat a présenté un projet réalisé en 2008 avec les jeunes francophones de sa localité. Au cours de ce projet, on a organisé des groupes témoins et des jeunes d'âge scolaire ont été invités à créer une affiche relatant leur réalité de tous les jours dans leurs écoles et la communauté. Lorsqu'il fut question de faire une campagne de sensibilisation avec ces affiches, cette étape fut la plus frappante du projet car on a constaté l'existence de clans à l'intérieur des classes - le clan des Africains et le clan des Blancs. Dans certaines classes, les enseignants ont reconnu l'existence d'une telle division et avoué se sentir parfois dépassés puisqu'ils ne disposent pas d'outils pour faire face à une telle problématique.

Le deuxième projet présenté a été le passeport mosaïque. Ce projet permettait aux jeunes de différentes communautés de partager leur vécu, toujours dans le but de trouver des solutions aux problèmes de sécurité et de violence. Il est ressorti des discussions que les jeunes se sentent menacés par l'attitude qu'adoptent les policiers à leur égard, ce qui dégénère souvent en des démêlés avec la police.

Madame Tchatchat a aussi donné quelques informations concernant la situation à Ottawa. Selon les données du Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa, 85 % des 140 jeunes détenus en mars 2004 étaient des jeunes immigrants. De ce pourcentage, 80 % étaient des jeunes Somaliens (170 jeunes Somaliens ont des problèmes avec la justice). Ces chiffres sont plus élevés que ceux de l'année précédente. Selon le Regroupement ethnoculturel des parents francophones, organisme local qui travaille avec les parents et les jeunes, en 2003, 43 jeunes Somaliens ont été placés en détention et 121 ont eu des problèmes avec la justice.

Madame Tchatchat a conclu en disant que les organismes communautaires travaillant sur le terrain avec les jeunes issus de milieux minoritaires sont souvent dépourvus de moyens pour faire face à cette problématique qui touche leur clientèle.

4.2. Tanniar Leba - Directeur général, La Boussole, Vancouver

La Boussole est un centre d'aide communautaire, économique, et social desservant la communauté francophone de Vancouver. Sa clientèle est constituée à 65 % de migrants francophones en provenance du Québec et de l'Ontario et à 35 % d'immigrants nouvellement arrivés au Canada. Cet organisme intervient dans quatre domaines, soit le domaine social (intervention d'urgence, travail de rue, santé mentale, toxicomanie), le domaine communautaire (repas et activités communautaires, assistance clinique et juridique), l'emploi et l'immigration. Bien que l'organisme ne reçoive aucun financement de Citoyenneté et Immigration Canada, une partie de son travail touche l'immigration, en raison des réalités rencontrées sur le terrain.

En bref, la Boussole fait face à trois défis de taille :

- En Colombie-Britannique, la communauté francophone représente 1,5 % de la population totale et le français occupe la 6^e place dans la province en termes démographiques. Pourtant, d'après une étude menée en 2004 par la ville de Vancouver, 25 % des jeunes de la rue étaient des francophones. Toujours à Vancouver, une étude plus récente révèle que 8 % des sans-abri sont des francophones.
- Le financement provient de divers paliers de gouvernement, à savoir le fédéral, la province et la ville de Vancouver, ainsi que des organismes locaux. L'administration des programmes est une fonction de plus en plus dévolue à la province par le gouvernement fédéral. Ce transfert de responsabilité pourrait donc entraîner une perte de financement en provenance du fédéral.
- Le contexte politique, social, économique et démographique est également un défi. Le nombre de nouveaux arrivants ne cesse d'augmenter, ainsi que la disparité entre riches et pauvres. Des modifications aux lois et règlements provinciaux affectent de plus la clientèle défavorisée et vulnérable. Comme exemple, toute personne ayant fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par n'importe quelle province du Canada et qui désire s'établir en Colombie-Britannique se verra refuser l'accès à l'aide sociale. Cette situation juridique peut aggraver la situation des jeunes de la rue et la délinquance.

En termes de bonnes pratiques, l'organisme met en œuvre des activités dans le domaine de la prévention du crime et de la réinsertion sociale des jeunes itinérants par le biais de l'art et du travail manuel. Un futur projet de voyages illustrés par les jeunes immigrants donnera aux jeunes, notamment aux réfugiés, l'occasion de retracer leur parcours et ainsi partager leur vécu.

4.3. Dan Quirion - Gendarmerie royale du Canada

Monsieur Quirion a présenté les grandes lignes du programme de sensibilisation aux drogues et au crime organisé de la Gendarmerie royale du Canada. Il s'agit d'un programme implanté par 55 membres de la GRC à travers tout le pays, en partenariat avec les communautés. L'un des défis du programme concerne la langue, surtout lorsqu'il s'agit de travailler dans les milieux minoritaires francophones. Le besoin de sensibiliser les policiers pour leur permettre de mieux comprendre les jeunes et les nouveaux arrivants est également un des enjeux du programme.

Un autre aspect non négligeable est la nécessité de prendre en charge les jeunes vulnérables et à risque. Pour qu'une prévention soit efficace, il importe de faire comprendre aux jeunes le rôle de la police, de les éduquer et de les informer, afin qu'ils soient à même de prendre de bonnes décisions. Il est tout aussi important d'éduquer la communauté. La question majeure est

de savoir comment rejoindre ces jeunes. Il faut à cet effet impliquer les parents, car ils sont les meilleurs enseignants, les meilleurs éducateurs auprès de leurs enfants. Le programme donne donc aux parents des outils pour l'encadrement des jeunes. La GRC utilise les nouvelles technologies pour réaliser ce programme, notamment un site Web créé et animé par des jeunes.

En conclusion, Monsieur Quirion a fait valoir la nécessité de travailler ensemble et d'éviter les duplications, ce qui est d'autant plus important dans un contexte de crise économique.

4.4. Major Guy Peterson - Coordonateur national des Cadets de l'Armée, Défense nationale

Le major Peterson a présenté la Ligue des cadets de l'Armée du Canada, une organisation qui regroupe des jeunes âgés de 12 à 18 ans, dont le but est d'encourager leur leadership et d'en faire de meilleurs citoyens. L'organisme n'a pas pour rôle de recruter les jeunes dans les Forces canadiennes. La Ligue des cadets de l'Armée du Canada compte environ 1 500 corps de cadets qui interviennent dans 700 communautés.

Toute personne le désirant peut adhérer à la Ligue des cadets, peu importe ses origines, sa couleur et sa langue. Il s'agit d'une organisation ouverte à tout le monde et très efficace parce qu'elle aide à encadrer les jeunes, incluant les jeunes vulnérables et à risque.

4.5. Nancy Boillat - Avocate-conseil, Service des poursuites pénales du Canada, Bureau régional du Québec

L'exposé de madame Boillat a permis aux participants de prendre connaissance du mandat et des approches du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), dont la création remonte au 12 décembre 2006. Le SPPC assume les fonctions du procureur général du Canada dans l'exécution de son mandat dans le domaine du droit pénal, en poursuivant les auteurs d'infractions criminelles relevant de la compétence du gouvernement fédéral et en contribuant à renforcer le système de justice pénale. Le SPPC a aussi pour rôle de conseiller tous les organismes de gestion de la loi et d'assurer la communication avec les médias lorsqu'une poursuite est en cours.

Le SPPC est responsable des poursuites relatives aux contraventions des lois fédérales, par exemple la *Loi sur les pêches* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le SPPC engage notamment les poursuites liées à la drogue dans toutes les provinces et territoires, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick où il ne s'occupe que des affaires de drogues qui ont été enquêtées par la GRC. En plus, dans les trois territoires, le SPPC entame des poursuites relatives à toute infraction en vertu du *Code criminel*.

La création du SPPC découle de la décision de rendre transparent le principe de l'indépendance de la fonction de poursuivant, afin qu'elle soit libre de toute influence indue.

5. La méthodologie des échanges en sous-groupes

Les participants étaient réunis en quatre sous-groupes régionaux – Pacifique et Territoires, Prairies, Ontario, Atlantique – et en sous-groupe national afin de permettre aux intervenants de mieux se connaître et de développer des collaborations le plus près possible du terrain. Le

sous-groupe national se penchait aussi sur les éléments pertinents d'un cadre de politique publique en la matière.

Les questions qui suivent ont servi à orienter les discussions en sous-groupes.

Échanges en sous-groupes en lien avec les objectifs 1 et 2 du forum :

- *Qui sommes-nous? (Mandats, structures, présences sur le terrain, etc.)*
- *Que faisons-nous? (Activités sur le terrain, succès, défis à relever, etc.)*

Échanges en sous-groupes régionaux en lien avec l'objectif 3 du forum :

- *Que pourrions-nous faire ensemble face aux jeunes francophones vulnérables dans notre région? (Projets à poursuivre, nouveaux projets à mettre en œuvre, nouveaux partenariats à créer, etc.)*

Échanges en sous-groupe national en lien avec l'objectif 3 du forum :

- *Dans quelle mesure trouve-t-on les mêmes facteurs de risque de délinquance chez les jeunes de la majorité que chez les jeunes des communautés francophones en situation minoritaire?*
- *Doit-on faire différemment en milieu majoritaire qu'en milieu minoritaire?*

Les questions suivantes ont servi à déclencher la discussion en plénière :

- *Y a-t-il des points de convergence?*
- *Y a-t-il des enjeux semblables? Uniques?*
- *Quels sont les suivis qui pourraient être assurés par les institutions fédérales? Par les communautés?*

6. Les résultats des échanges en sous-groupes

Ce rapport ne reprend pas les échanges dans les sous-groupes ayant permis aux participants de mieux connaître chaque région représentée et ses organismes. Une webographie a été préparée et recense tous les sites Web fournis par les organismes et les institutions fédérales. Ces sites Web sont une excellente source d'information sur les groupes communautaires et les programmes des institutions fédérales. La webographie se trouve en annexe 5.

Chaque sous-groupe a préparé une synthèse des résultats de leurs réflexions concernant des collaborations pouvant être établies et en a fait une présentation en plénière.

6.1. Pacifique et Territoires

Le sous-groupe régional regroupant les participants du Pacifique et des Territoires a proposé les collaborations suivantes :

- Mieux se connaître. Cette journée était une première permettant aux groupes sur le terrain de rencontrer les gens des institutions fédérales. Il faut continuer ces échanges et partages, même de façon informelle. Cela permettra aux organisations de se faire connaître.

- Mieux communiquer. Étant donné la dispersion des francophones sur d'immenses territoires, il faudra utiliser les technologies de l'information pour réussir à rejoindre toutes les catégories de personnes.
- Identifier les occasions les plus favorables de collaboration et de partenariat.
- Mieux connaître les besoins collectifs et collaborer à trouver les façons d'y répondre.
- Reconnaître les bonnes pratiques à l'échelle nationale pour éviter les duplications.
- Lancer un programme de reconnaissance des bonnes pratiques en matière de prévention chez les jeunes.

6.2. Prairies

Le sous-groupe de la région des Prairies a proposé les collaborations suivantes :

- Les communautés francophones des Prairies ne sont pas homogènes. Elles vivent des problèmes spécifiques à leur nature et qui sont parfois uniques. Les approches des gouvernements, incluant les approches de financement, devront faire preuve d'une plus grande flexibilité pour répondre à ces besoins locaux particuliers.
- Il faudrait prévoir l'organisation d'autres forums régionaux ou locaux tel que celui d'aujourd'hui pour échanger des outils et assurer une meilleure compréhension des réalités locales. On pourrait prévoir la participation d'autres intervenants (écoles, provinces, associations de parents, comme exemples).
- Il faut s'attaquer au problème important de discrimination auquel font face les immigrants francophones qui tentent de trouver un logement dans les Prairies. Il faudra faire une recherche sur la Régie du logement du Québec qui est un modèle de bonne pratique pour ce qui est de contrer la discrimination.
- Un projet intéressant serait d'établir une maison de jeunes pour offrir en français les mêmes types de services que ceux déjà offerts en anglais. Un tel projet devrait être lancé en consultation avec les jeunes, en les impliquant dans l'élaboration du modèle et dans son implantation, afin de favoriser leur participation.
- Il faudra analyser l'offre d'enseignement postsecondaire en français et identifier les programmes existants d'éducation aux adultes pour assurer la continuation des études. Par exemple, certains réfugiés ne peuvent pas accéder facilement à des études en français, ce qui mène au décrochage. On doit aussi favoriser l'alphabétisation familiale des adultes qui est une expérience positive permettant d'acquérir diverses compétences utiles pour l'insertion sociale.
- La GRC est très présente dans les Prairies. Les services de police et les parents devraient tisser des liens et travailler ensemble afin que les parents comprennent mieux les difficultés vécues par les jeunes et que les forces policières se sensibilisent aux différentes cultures. Ces dernières ne comprennent souvent pas les réalités des jeunes immigrants francophones, qui sont différentes des réalités des jeunes immigrants anglophones. Il faut éduquer les jeunes afin qu'ils sachent comment éviter les gangs et être résilients.

6.3. Ontario

Le sous-groupe de la région de l'Ontario a proposé les collaborations suivantes :

- Réaliser une recension documentaire et un état des lieux pour mieux connaître le nombre de jeunes francophones aux prises avec le système judiciaire. Personne ne

connaît la situation qui prévaut aujourd'hui. La recension documentaire devra relever des pistes de solutions et faire état des meilleures pratiques en prévention.

- Vulgariser les informations juridiques pour accompagner les familles d'immigrants. Cette vulgarisation dépasse la simple traduction.
- Organiser un accompagnement des familles qui ont un jeune aux prises avec le système judiciaire. Cela dépasse la prévention mais s'avère nécessaire puisque les familles immigrantes ne connaissent pas les procédures.
- Organiser un soutien financier de base pour le démarrage de projets. Les organismes francophones sont plus petits que leurs homologues anglophones (pensons au YMCA de Toronto à titre d'exemple) et ne peuvent pas répondre à des invitations de soumettre des projets sans un appui financier pour en assurer la bonne préparation.
- Appuyer la formation en compétences culturelles des intervenants, des immigrants et des institutions.
- Offrir des formations aux communautés pour les familiariser avec les programmes des ministères dans le domaine de la prévention et de la justice. Ces formations offriraient aussi des possibilités de partage de pratiques exemplaires.

6.4. Atlantique

Le sous-groupe de la région de l'Atlantique propose les collaborations suivantes :

- Créer des tables régionales de concertation et même des tables locales ou communautaires. Ces tables permettraient aux intervenants de connaître les programmes, de s'engager à collaborer et à partager les ressources pour éviter la duplication. Les communautés pourraient identifier des besoins précis et des priorités qui reflètent leurs réalités respectives.
- Offrir des formations sur les aspects culturels et linguistiques pour que les intervenants comprennent mieux les problématiques.
- Améliorer les capacités et les ressources des petites communautés pour que les jeunes puissent poursuivre des programmes et des traitements dans leurs communautés.
- Développer des partenariats entre les agences, ministères et groupes communautaires afin de mieux partager les informations concernant les crimes et les comportements à risque. De tels partenariats permettraient de réaliser des études et des états des lieux qui favoriseraient l'obtention de fonds pour les communautés francophones minoritaires.

6.5. National

Le sous-groupe de la table nationale a proposé les collaborations suivantes :

- D'autres partenaires fédéraux devront participer à cette initiative. On note l'absence de Santé Canada, de Service correctionnel du Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada et du secteur de l'éducation par le biais d'organismes nationaux ainsi que de l'Association canadienne des chefs de police.
- Il est nécessaire de documenter les besoins en menant des études sur les jeunes en situation minoritaire (Canadiens, immigrants, minorités raciales et ethnoculturelles, minorités francophones et autres). Les études permettront par la suite d'établir une stratégie ancrée dans les réalités. La mise en œuvre des objectifs nationaux doit être fondée sur les besoins régionaux.

- Créer des « escouades mixtes » au niveau de la prévention, sur le modèle de ce qui se fait au niveau opérationnel (équipes multidisciplinaires).
- Implanter une stratégie de communication intégrée entre les institutions fédérales opérationnelles, les intervenants des communautés et les chefs de police municipaux. Cela ferait connaître « les bons corps » et améliorer l'image des institutions telles que la GRC et les policiers municipaux auprès des communautés vulnérables et à risque.
- Favoriser une promotion accrue de programmes déjà en cours tels que les Rangers junior canadiens et les cadets. Intégrer cette promotion en utilisant le réseau existant de la GRC au niveau fédéral et les organismes communautaires.
- Élaborer des programmes d'échange de travailleurs sociaux francophones ou des échanges durant les stages d'étudiants.

7. Les résultats des échanges en plénière

Les participantes et participants en plénière ont abordé six thèmes.

1. Ce forum a permis aux organismes œuvrant au sein des communautés francophones en situation minoritaire et aux institutions fédérales concernées de discuter des enjeux relativement à la justice et aux jeunes vulnérables de ces communautés. C'était une première rencontre et il est essentiel de poursuivre ces démarches.
2. Il est nécessaire de réaliser un état des lieux qui pourrait définir davantage la problématique et proposer des pistes de solution pour répondre aux besoins. Aujourd'hui, la situation des jeunes vulnérables dans les communautés francophones en situation minoritaire n'est pas connue avec certitude. Il faudra dépasser l'aspect anecdotique pour développer une approche cohérente. Comme point de départ, il faut connaître les organismes qui travaillent sur le terrain.

Les constats tirés de l'état des lieux offriraient une base sur laquelle construire une stratégie visant à canaliser les énergies, à assurer la coordination des efforts et à mettre en œuvre des activités de prévention dans les communautés.

3. Les participantes et participants affirment qu'ils n'en sont pas encore à l'étape d'identifier les besoins. Ils en sont à se connaître et à établir des relations de travail. Il faut poursuivre les réflexions et les analyses avant de passer à l'étape d'action. Le forum a permis de comprendre que la prévention se fait à travers les programmes de développement social et communautaire. Il faut donc prendre au sérieux les facteurs de risque dans les communautés francophones en situation minoritaire, qui restent encore à préciser. Il s'agit d'une problématique très complexe et le travail ne doit pas se faire en vase clos. Il requiert la participation des groupes communautaires et du gouvernement fédéral; il doit inclure tous les intervenants – les jeunes eux-mêmes, les provinces, les municipalités, les écoles, les familles, etc.
4. Il serait possible de réfléchir à lancer des projets plus précis dans certaines régions, telle la création de polices de proximité ou de police de quartier, afin d'établir des liaisons entre la police et la communauté. Ceci aidera la police à mieux connaître les réalités et les cultures de la communauté et des familles. En retour, la communauté pourra mieux comprendre le rôle de la police. Une telle approche a été expérimentée au Manitoba (Winnipeg) et a connu un grand succès parce qu'elle a permis d'identifier les individus à risque. Elle sera bientôt

mise en pratique au Québec. C'est une très bonne idée qui peut de plus susciter des carrières en justice pour les francophones.

5. La clientèle visée n'était pas présente aujourd'hui. Il faudra trouver des façons de faire participer cette clientèle lors de futures rencontres pour recueillir son point de vue sur les services offerts, les réalités et les besoins.
6. La plénière s'est terminée avec une discussion sur l'enjeu des facteurs de risques relatifs aux jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire. Il faudra faire l'énumération des facteurs spécifiques afin que le groupe de travail puisse l'utiliser dans l'élaboration d'une politique publique.

Divers points de vue ont été exprimés. D'une part, certains affirment que la pauvreté accrue des immigrants francophones en situation minoritaire augmente le risque. D'autre part, certains affirment que la pauvreté ne constitue pas en soi un facteur de risque. La pauvreté n'est pas une caractéristique unique aux francophones en milieu minoritaire et cette situation n'est pas particulière aux jeunes francophones. Les individus ne parlent pas la même langue et l'approche doit donc être différentielle par rapport à la langue, la culture et le milieu. Cela ne répond pas à la question si les facteurs de risque sont différents.

On cherche à identifier d'autres facteurs de risque dans ce segment de la population. Un fait notable est qu'un nombre plus élevé d'immigrants francophones en milieu minoritaire sont arrivés au Canada comme réfugiés, comparativement aux immigrants qui intègrent la communauté anglophone. Un participant donne comme exemple la situation au Manitoba, où environ 6 % des immigrants anglophones sont des réfugiés, versus au moins 50 % des immigrants francophones. Le parcours de ces parents et de ces jeunes est très différent du parcours des immigrants économiques et peut augmenter le facteur de risque chez la population francophone.

D'autres soulignent que l'accès limité aux ressources en français pour les francophones peut constituer un facteur de risque différentiel. Dans les écoles de certaines régions, d'une année à l'autre, on constate un changement important du pourcentage des jeunes issus de l'immigration. Les gens ne sont pas assez outillés pour encadrer cette clientèle lorsqu'une situation d'urgence l'impose et les parents n'ont pas accès à l'information nécessaire en français. Le parcours migratoire des individus ne doit pas être négligé et le matériel préparé pour ces clientèles doit en tenir compte.

8. Les suggestions de suivis

Le formulaire d'évaluation a été conçu comme outil permettant aux participantes et participants de présenter des pistes de suivis à la fin au forum. L'ordre du jour prévoyait le temps nécessaire pour permettre une réflexion individuelle plus approfondie.

8.1. Pistes de suivis suggérées par les représentants communautaires

Au total, 18 des 21 représentants communautaires ayant complété le questionnaire d'évaluation ont suggéré des pistes de suivis.

Tous les répondants indiquent qu'il est essentiel d'assurer un suivi au forum, qu'ils considèrent un succès en raison notamment de l'écoute active qu'on y a pratiquée. Cinq pistes sont proposées :

- Réaliser un état des lieux – 8 mentions : selon ces participants, il est nécessaire de connaître l'état de la situation dans les communautés francophones en situation minoritaire par rapport aux jeunes vulnérables. C'est un nouveau dossier dans les communautés et il faut effectuer des recherches pour comprendre la situation, déterminer si des facteurs différentiels existent réellement et proposer des suivis.
- Élargir la participation au groupe de travail – 6 mentions : ces participants indiquent que le gouvernement fédéral doit continuer à assumer le leadership dans cette initiative. Ils proposent que le groupe de travail national soit agrandi pour inclure d'autres institutions fédérales, notamment Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada et Service Correctionnel Canada. Deux personnes proposent que des représentants communautaires participent aussi au groupe de travail.
- Organiser des rencontres sur le plan régional ou local – 6 mentions : ces participants suggèrent l'organisation de rencontres semblables sur le plan régional ou local, selon les besoins. Ils proposent d'élargir la participation en incluant les jeunes, les familles, les services policiers, certains ministères provinciaux et les municipalités, en plus des intervenants professionnels des communautés.
- Impliquer des nouveaux partenaires – 2 mentions : en plus des intervenants déjà connus, deux participants proposent d'assurer la participation de groupes d'alphabétisation familiale et d'organismes religieux aux initiatives de prévention.
- Créer un répertoire national de pratiques exemplaires – 2 mentions : ce répertoire comprendrait les bonnes pratiques générales en prévention du crime et les bonnes pratiques dans les communautés francophones en situation minoritaire.

8.2. Pistes de suivis suggérées par les représentants gouvernementaux

Au total, 12 des 18 représentants gouvernementaux ayant complété le questionnaire d'évaluation ont proposé des pistes de suivis. Quatre pistes sont proposées :

- Élaborer un plan d'action national – 6 mentions : le *Réseau Justice Sécurité* devrait élaborer un plan d'action et fixer des dates d'échéance à la lumière des discussions et des recommandations de suivi du forum. Le tout devrait déboucher à terme sur l'adoption d'une stratégie nationale permettant de coordonner et d'encadrer les diverses initiatives à l'échelle locale, provinciale et nationale.
- Faire circuler le rapport de la séance – 5 mentions : le rapport sera envoyé aux participants mais il importe qu'il soit aussi communiqué aux décideurs et aux praticiens des institutions gouvernementales afin qu'il y ait des suivis à ce forum. Le rapport devrait en outre être communiqué aux autres institutions fédérales qui devraient participer au *Réseau*.
- Inviter d'autres institutions fédérales à participer au groupe de travail – 4 mentions : les discussions de la journée ont permis de comprendre que l'enjeu des jeunes vulnérables et

la prévention exigent une participation de certaines autres institutions fédérales. On mentionne Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada.

- Organiser de futures rencontres – 4 mentions : il sera important de prévoir dans un plan d'action des rencontres au niveau régional d'abord, suivies par une autre rencontre nationale. Il serait important de prévoir des consortiums dans les régions qui pourraient regrouper les intervenants francophones.

9. Conclusion de la journée

La journée s'est terminée sur une note de satisfaction exprimée par les participants. Le sujet de la journée revêt une très grande importance, la prévention du crime étant un dossier qui doit prendre de l'ampleur dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les participants indiquent que cette première prise de contact aura des répercussions positives dans l'avenir.

10. Évaluation du forum

Étant donné que ce forum constituait une première expérience de la sorte dans les communautés francophones en situation minoritaire et qu'il regroupait des intervenants qui agissaient ensemble pour la première fois, le groupe de travail a préparé un outil d'évaluation détaillé. L'organisation du forum prévoyait des discussions régionales et nationales et les organisateurs cherchaient à connaître s'il y avait des ressemblances ou des différences marquées entre les régions, et entre les participants communautaires et les participants gouvernementaux.

Au total, 39 participants ont complété le formulaire d'évaluation, soit 21 représentants des organismes communautaires et 18 représentants des institutions gouvernementales.

10.1. Évaluation quantitative

L'évaluation quantitative mesurait le niveau de satisfaction des participantes et participants concernant les éléments suivants :

- Les informations reçues avant le forum;
- Les échanges informels durant le forum;
- La conférence d'ouverture de Daniel Sansfaçon;
- Les capsules d'information;
- Les échanges du matin en sous-groupes en vue de présenter son organisation et son milieu;
- Les échanges de l'après-midi en sous-groupes en vue de discuter d'initiatives pouvant être mises en œuvre;
- La plénière de l'après-midi;
- Les capsules d'information présentées par les institutions fédérales;
- Le lieu du forum : repas, salle;
- L'animation de la journée.

Une échelle de 1 à 5 a été utilisée, où 1 = pas satisfait(e) et 5 = très satisfait(e). Sur une échelle de 1 à 5, la médiane se situe à 3.

10.1.1. Évaluation d'ensemble par sous-groupe, catégorie de participants et appréciation globale

La Figure 1 présente les résultats pour l'évaluation d'ensemble.

- La moyenne de l'évaluation globale de tous les participants pour tous les éléments est de 4,10.
- Le niveau de satisfaction des représentants communautaires est légèrement plus élevé que le niveau de satisfaction des représentants gouvernementaux, se situant à 4,16 versus 4,03.
- Le niveau de satisfaction des quatre sous-groupes régionaux varie entre 4,08 et 4,22.
- Le niveau de satisfaction du sous-groupe national est légèrement inférieur et se chiffre à 3,98.

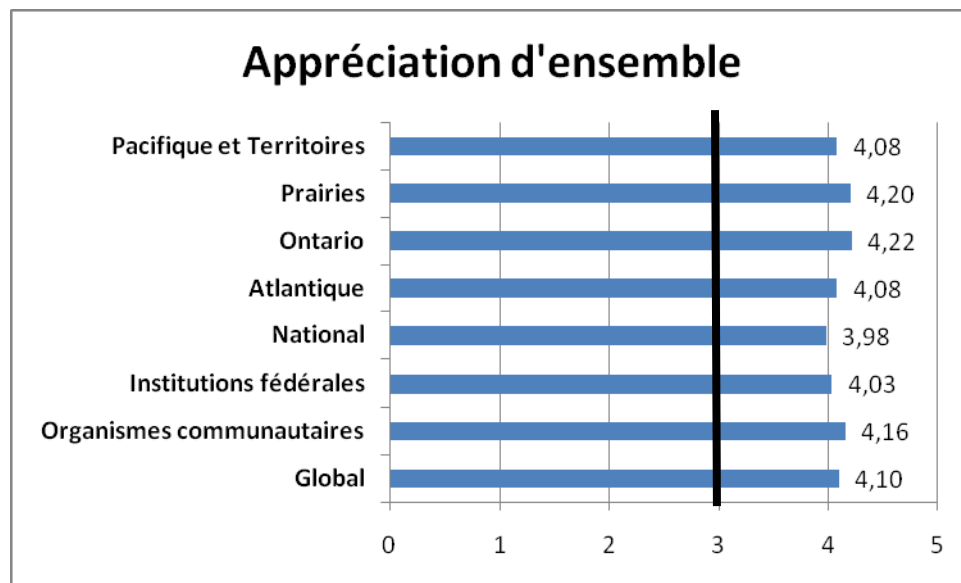


Figure 1 - Appréciation d'ensemble - évaluation quantitative – Forum sur les jeunes francophones vulnérables en situation minoritaire

10.1.2. Appréciation globale pour chaque élément évalué

La Figure 2 présente les résultats de l'évaluation globale pour chaque élément évalué.

- Outre l'animation, l'élément le plus apprécié est la conférence d'ouverture de Daniel Sansfaçon (4,36) et la plénière de l'après-midi (4,18).

- Les échanges en matinée qui ont permis aux participants de présenter leurs organismes et leurs régions (4,13) ont été plus appréciés que les échanges en après-midi (3,97), lorsque les sous-groupes initiaient une réflexion sur des collaborations possibles à établir.
- Les informations reçues à l'avance est l'élément qui a récolté la moyenne la plus basse (3,55).
- La moyenne des autres éléments évalués dépassait la marque de 4,0.

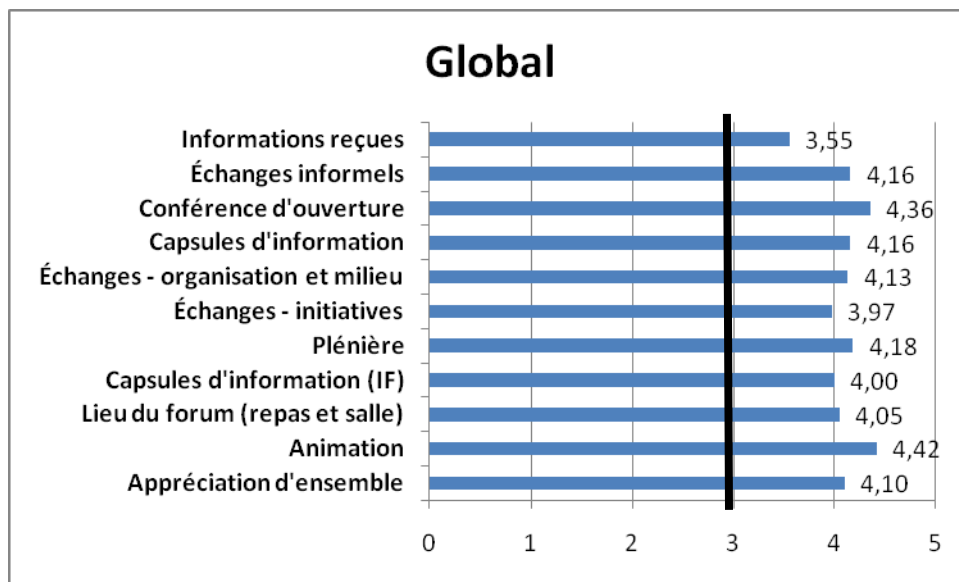


Figure 2 - Aperçu global, appréciation de chaque élément évalué

10.1.3. Appréciation globale par élément évalué, institutions fédérales et organismes communautaires

La Figure 3 et la Figure 4 permettent de comparer les résultats des représentants gouvernementaux et des représentants communautaires pour chaque élément évalué.

- La conférence d'ouverture a été grandement appréciée, tant par les représentants gouvernementaux (4,39) que par les représentants communautaires (4,33).
- Les informations reçues avant la séance ont été l'élément le moins apprécié des deux groupes – communautés (3,33) et gouvernements (3,82).
- Les échanges en plénière ont été plus appréciés par les communautés (4,48) que par les représentants gouvernementaux (3,82).

- Les capsules d'information ont été légèrement plus appréciées par les communautés (4,24) que par les représentants des gouvernements (4,06).
- Les échanges en après-midi sur les collaborations possibles ont été plus appréciés par les communautés (4,19) que par les représentants gouvernementaux (3,71). Cet élément est celui ayant été coté le plus bas par les participants gouvernementaux.

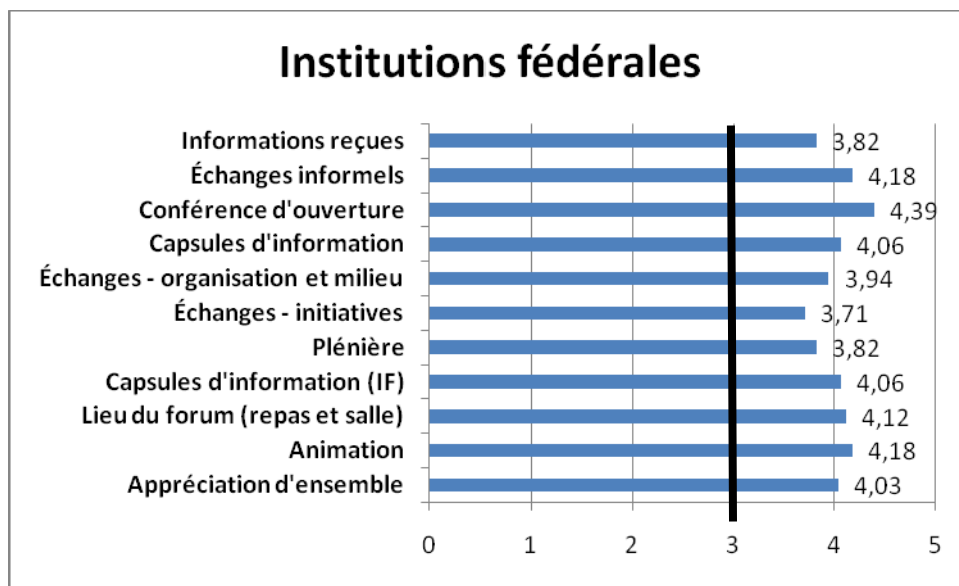


Figure 3 - Appréciation globale pour chaque élément évalué - institutions fédérales

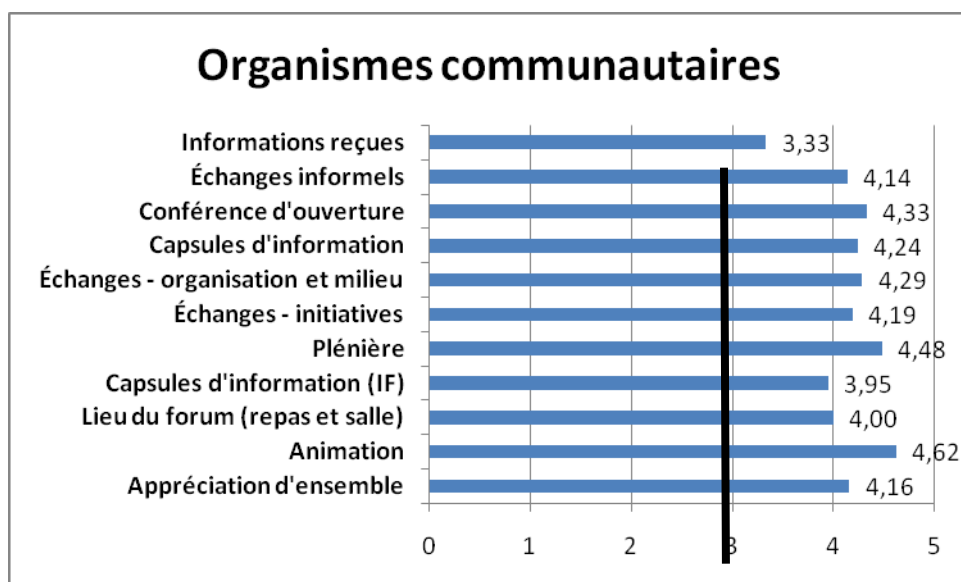


Figure 4 - Appréciation globale pour chaque élément évalué – organismes communautaires

10.1.4. Appréciation globale par élément évalué, chaque sous-groupe régional et le sous-groupe national

Les prochaines figures présentent les résultats de chaque sous-groupe régional et du sous-groupe national. Chaque sous-groupe est constitué de représentants des gouvernements et des groupes communautaires.

Les éléments notables de comparaison sont décrits ci-après.

En ordre décroissant, les résultats globaux se ressemblent. Les régions de l'Ontario et des Prairies ont donné la plus haute cote.

- Ontario : 4,22
- Prairies : 4,20
- Pacifique et Territoires et Atlantique : 4,08
- National : 3,98

L'appréciation des échanges sur les collaborations possibles a varié d'une région à l'autre. Plus d'un point sépare le sous-groupe national de celui de l'Ontario, cette région ayant donné la plus haute cote.

- Ontario : 4,67
- Prairies : 4,30
- Pacifique et Territoires : 3,80
- Atlantique : 3,60
- National : 3,58

Les résultats des autres éléments sont comparables et s'approchent de la moyenne de 4,0 ou la dépassent.

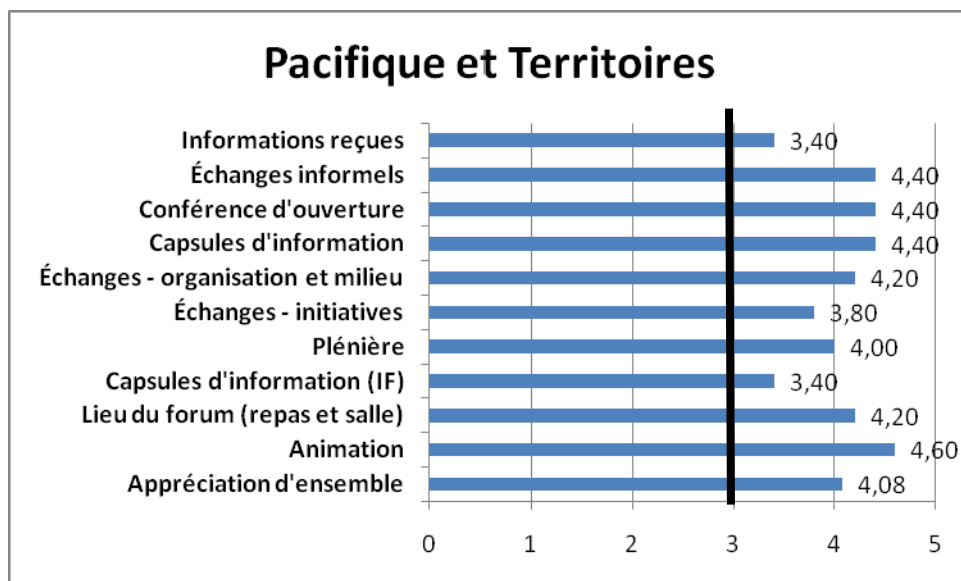


Figure 5 - Appréciation des éléments évalués – région du Pacifique et des Territoires

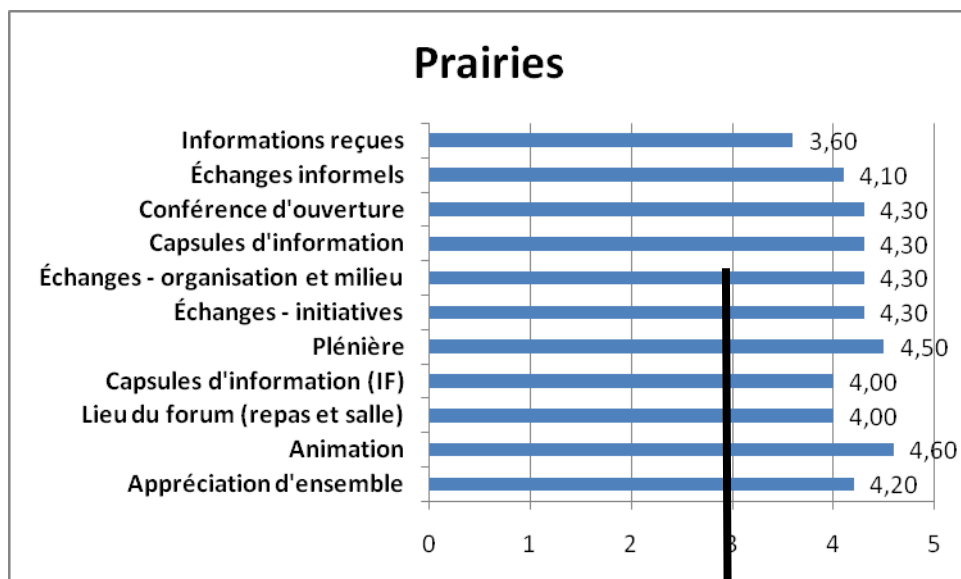


Figure 6 - Appréciation des éléments évalués – région des Prairies

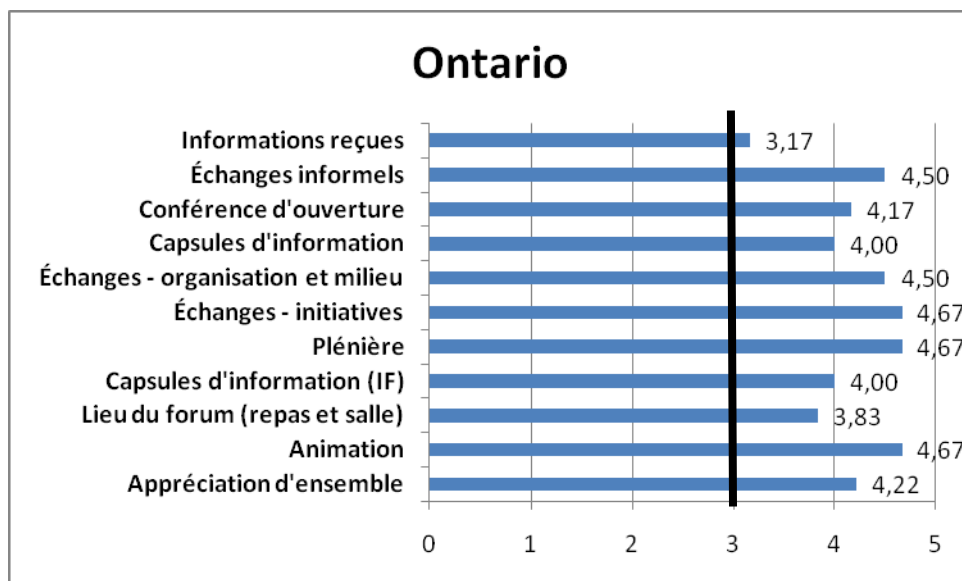


Figure 7 - Appréciation des éléments évalués – région de l'Ontario

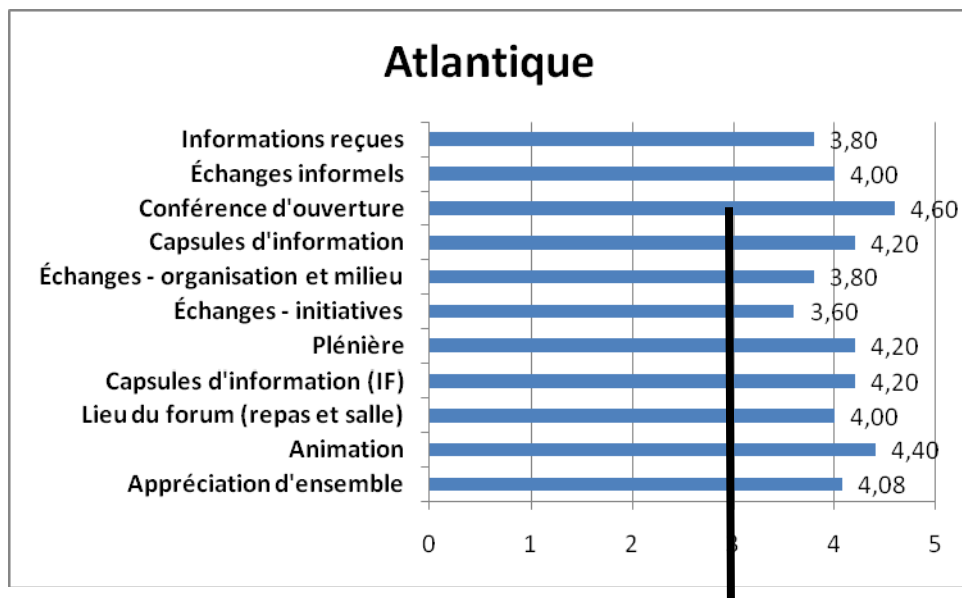


Figure 8 - Appréciation des éléments évalués – région de l'Atlantique

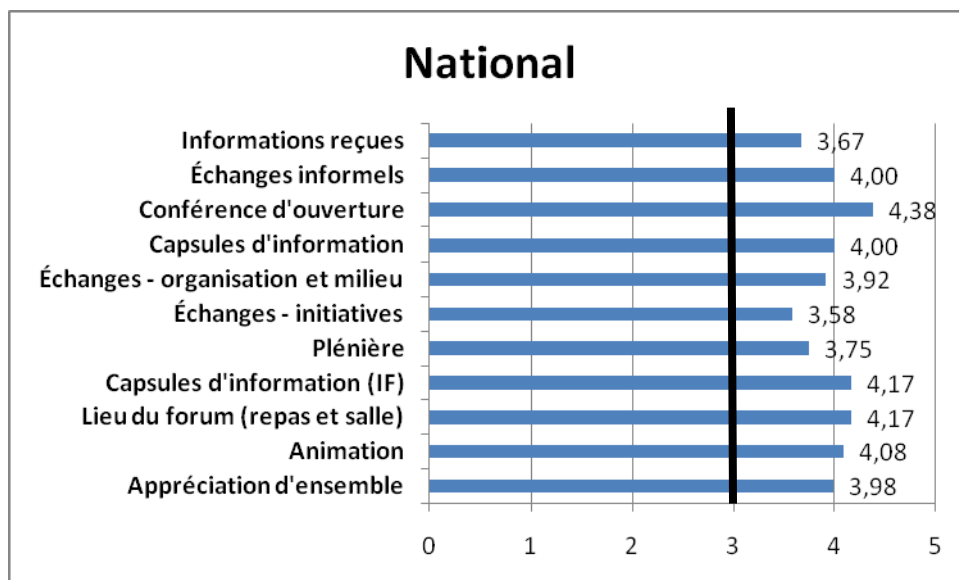


Figure 9 - Appréciation des éléments évalués – sous-groupe national

10.2. Évaluation qualitative du forum

Les sections suivantes synthétisent les commentaires des participants en réponse aux questions qualitatives des évaluations.

10.2.1. Dans quelle mesure l'objectif 1 a-t-il été atteint?

Objectif 1 : Permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.

Dix représentants gouvernementaux ont répondu à cette question. Huit indiquent que l'objectif a été atteint et deux indiquent que l'objectif n'a pas été tout à fait atteint.

- *Je crois que les objectifs ont été largement atteints. Félicitations!*
- *Permet d'identifier les besoins des organisations (fonds) et de la situation des populations francophones à risque au Canada qui diffèrent grandement selon les régions.*
- *Tous atteints jusqu'à certains niveaux considérant que c'est le premier forum. J'aurais aimé en savoir plus sur les défis et besoin des communautés... peut-être plus une confirmation.*
- *Les institutions fédérales auraient peut-être pu prendre moins de place pour permettre aux organismes de mieux se faire entendre.*
- *Très bien, de façon générale. Pour un deuxième forum, on aurait besoin de plus de représentations communautaires, provinciale (gouvernement), fédérale (gouvernement).*
- *Pas tout à fait.*

- 2 sur 5.

Douze représentants communautaires ont répondu à cette question.

Sept répondants croient que cet objectif a été atteint.

- *Oui – 5 réponses.*
- *Je crois que cela a pu être fait.*
- *A travers les témoignages et partages des réalités locales.*

Cinq répondants ne sont pas certains.

- *Incertaine.*
- *Les organismes ici ne représentent pas la jeunesse. Il faudrait l'entendre d'eux.*
- *Plus ou moins : beaucoup de représentants gouvernementaux, moins de délégués de personnes de terrains.*
- *Peut-être pas atteint totalement car il faudrait aussi interroger les jeunes qui feraient connaître leurs besoins.*
- *Je ne suis pas certain que ceci a été atteint. Quelques joueurs clés œuvrant auprès des jeunes étaient absents.*

10.2.2. Dans quelle mesure l'objectif 2 a-t-il été atteint?

Objectif 2 : Permettre aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans ce domaine.

Neuf représentants communautaires ont répondu à cette question.

Six répondants croient que cet objectif a été atteint.

- *Je suis satisfait.*
- *Exposés des représentants des institutions fédérales (capsules d'informations).*
- *Excellent, permet de savoir ce qu'ils font.*
- *Bien.*
- *Un suivi est nécessaire par courriel ou courrier.*
- *Réussi même d'il serait bon de connaître tous les programmes existants.*
- *Oui.*

Deux personnes sont incertaines.

- *En partie.*
- *Ceci aurait pu être mieux expliqué et fait.*

Dix représentants gouvernementaux ont répondu à cette question.

Neuf personnes croient que cet objectif a été atteint.

- *Oui - 4 réponses.*

- *Je crois que les objectifs ont été largement atteints. Félicitations!*
- *Oui, mais très peu de mandats programmes répondent à leur besoins.*
- *Tous atteints jusqu'à certains niveaux considérant que c'est le premier forum. J'aurais aimé en savoir plus sur les défis et besoin des communautés... peut-être plus une confirmation.*
- *Capsules utiles et contact face à face : volet indispensable.*
- *Bien, sauf que des représentants additionnels du fédéral pour donner un vrai portrait des initiatives fédérales.*

Une personne a indiqué non.

10.2.3. Dans quelle mesure l'objectif 3 a-t-il été atteint?

Objectif 3 : Permettre aux représentants des institutions fédérales et des groupes communautaires de discuter de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre cette clientèle.

Onze participants communautaires ont répondu à cette question.

- *Oui – 2 réponses.*
- *Je suis satisfait, mais il reste encore du travail.*
- *Satisfaite.*
- *Débat de la plénière.*
- *Excellent, c'était très facile de penser à des projets une fois qu'on savait ce que tel ou tel groupe faisait et quels étaient les besoins.*
- *Très bien.*
- *Les meilleures collaborations se discutent en privé ou avec les représentants des gouvernements dans les territoires concernés.*
- *Excellent moyen sous la forme de plénière pour mettre en commun les possibilités de collaboration.*
- *Bon, mais devrait être approfondi.*

Un participant n'était pas certain.

- *Dans notre groupe ceci a été partiellement atteint.*

Onze participants gouvernementaux ont répondu à cette question. Les onze répondants croient que cet objectif a été atteint.

- *Oui – 4 réponses.*
- *Je crois que les objectifs ont été largement atteints. Félicitations!*
- *Oui, mais fonds peu disponibles, donc il y a un besoin.*
- *Tous atteints jusqu'à certains niveaux considérant que c'est le premier forum. J'aurais aimé en savoir plus sur les défis et besoin des communautés... peut-être plus une confirmation.*
- *3 sur 5*
- *Amorces de collaboration constatée à ma table.*
- *Très bien.*
- *Excellent.*

10.2.4. Ce qui a été le plus apprécié

Vingt participants communautaires ont répondu à cette question parmi les 21 qui ont complété le formulaire d'évaluation.

- *Ce forum va permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.*
- *Le format, les échanges, la discussion avec les décideurs, la simplicité. L'animation était très bonne, les conclusions et l'emplacement.*
- *Échange par région avec certain intervenants clés pour encourager le développement de projets.*
- *Le réseautage et les informations des programmes.*
- *Échange lors de la plénière.*
- *Échanges de projets, programmes. Institutions fédérales et groupes communautaires ont pu parler et discuter.*
- *Le partage d'information entre le secteur communautaire et le secteur gouvernemental.*
- *Excellent forum. Place à la discussion et échanges. Bonne oreille de la part des fonctionnaires. Il y a beaucoup à faire mais ensemble nous allons réussir. Besoin d'une communication ouverte entre les groupes et les institutions fédérale.*
- *Le choix des participants, les témoignages (projets communautaires).*
- *Le respect du timing.*
- *L'échange d'idées et d'informations.*
- *La présence des institutions fédérales.*
- *Échanges honnêtes. Ouverture d'esprit des participants.*
- *Réseautage.*
- *Le rassemblement des institutions fédérales et des organismes communautaires dans le but de comprendre les enjeux véritables du terrain et pas seulement des idéaux gouvernementaux.*
- *Échange d'informations avec les gens et les institutions.*
- *Le fait de pouvoir partager et ainsi apprendre plus sur les ministères fédéraux, les programmes existants même par les organismes communautaires.*
- *L'échange avec le sous-groupe et l'implication des agents fédéraux qui démontraient beaucoup d'intérêt à s'informer des ressources et de savoir comment ils peuvent d'avantage s'impliquer dans la communauté.*
- *De connaître une autre clientèle cible.*
- *La diversité des intervenants : gouvernement fédéral, les communautaires.*

Seize participants gouvernementaux ont répondu à cette question parmi les 18 qui ont complété le formulaire d'évaluation.

- *Chaque groupe avait la chance de bien exprimer leurs opinions et idées. J'ai vu la passion des gens à trouver des solutions ou des programmes pour mieux servir leur communauté.*
- *Rencontrer les représentants des organismes communautaires.*
- *La représentation multisectorielle au forum.*
- *Passionnants sujets touchant particulièrement les jeunes.*

- *Échange en petits groupes. Rencontre des intervenants et gens de terrain mais également des collègues fédéraux.*
- *La chance de pouvoir échanger les idées. Nos besoins et les problèmes sont semblables.*
- *La préparation méticuleuse, l'animation experte (un facilitateur connaissant les participants s'est avéré une décision judicieuse).*
- *La rencontre de gens actifs dans la communauté. Le style forum est une bonne méthode de communication entre les différents acteurs.*
- *J'ai apprécié d'avoir parlé avec les autres, de bien connaître les programmes pour le revoir.*
- *La diversité des intervenants.*
- *La possibilité de connaître différentes réalités des différentes régions.*
- *L'occasion de rencontrer les gens qui travaillent dans les communautés et qui ressentent l'impact des politiques et programmes nationaux.*
- *La volonté de tous d'améliorer la situation des programmes en milieu minoritaire.*
- *En apprendre plus sur les communautés.*
- *Discussion avec les organismes communautaires.*
- *La rencontre de personnes authentiques et engagées.*

10.2.5. Suggestions pour améliorer la tenue d'un prochain forum.

Quinze participants communautaires ont répondu à cette question.

- *Ne pas généraliser les cas, prendre en considération toutes les initiatives suggérées dans tous les groupes.*
- *Inviter les joueurs clés concernés. Avoir des fenêtres dans la salle de travail.*
- *L'ajout des acteurs suivants : CIC, Éducation, Conseils scolaires, Villes.*
- *Sans objet.*
- *Offrir l'opportunité à tout le monde de partager les pratiques exemplaires dans leurs régions. Impliquer le secteur communautaire à la planification de ce forum.*
- *Plus de monde, plus des jeunes, plus d'intervenants et plus d'institutions fédérales.*
- *Ajouter une réception pour le réseautage. Inviter les intervenants en santé, conseils scolaires, universitaires etc.*
- *Inclure des représentants jeunesse scolaire.*
- *Déjà mentionné à la plénière.*
- *Plus de temps 2 jours minimum.*
- *Inviter plus d'organismes fédéraux : CIC, Service correctionnel, Santé Canada.*
- *La tenue d'un forum en présence de délégués des commissions scolaires, d'étudiants, de jeunes ayant des expériences dans les milieux minoritaires, des démêlés avec la justice.*
- *Inviter les gens des milieux de l'éducation et aussi des jeunes de 16 à 25 ans. Ils informeraient bien notre parcours.*
- *Inviter des jeunes, plus de temps sur les collaborations possibles et bonnes initiatives.*
- *Lors des sous-groupes, il aurait été plus facile d'atteindre les trois objectifs souhaités si on avait un animateur par table. La discussion a été parfois hors des objectifs même si en parallèles avec le but du forum.*

Seize participants gouvernementaux ont répondu à cette question.

- *Salle plus grande afin de permettre les échanges. Les tables étaient tellement rapprochées qu'il devenait difficile de s'entendre. On entendait les bruits de toutes les autres tables. Climatisation et aération de la salle : très problématiques.*
- *Sans objet.*
- *Ajouter immigration (CIC), Services correctionnels, commissions scolaires, etc.*
- *Bon forum en général. Il faudra inclure à juste part les provinces et territoires et autres partenaires clés dans les prochaines étapes.*
- *Avoir des représentants de la jeunesse.*
- *Plus de participants des organismes communautaires.*
- *Il faut un meilleur échange des activités concrètes provenant des organismes communautaires. Faire du forum un lieu d'échange, car certains programmes pourraient être implantés ailleurs « clé en main ».*
- *Débuter en présentant un portrait statistique précis de la situation des francophones en minorité partout au pays. J'aurais aimé entendre parler plus en détail de la fédération des franco acadiens et leur implication directe dans toutes les provinces.*
- *Tenir des rencontres afin de vraiment connaître les différentes communautés, des rencontres entre les institutions fédérales et des groupes communautaires spécifiques afin d'aller plus en profondeur.*
- *Ce serait bien d'en connaître davantage des groupes d'autres communautés. Je trouve que l'Ontario était sous représenté, notamment le Nord ontarien et l'Ouest ontarien. J'aurais apprécié connaître l'opinion de groupes autochtones, non pas comme francophones, mais en situation minoritaire dépourvue.*
- *Considérer la participation d'organismes qui sont en mesure de travailler concrètement ensemble. Je doute que les participants d'aujourd'hui de peu de ministères, groupes, clientèles qu'ils représentent soient en mesure de se fixer des objectifs, de les atteindre.*
- *Impliquer les jeunes.*
- *J'aurais préféré en apprendre beaucoup plus sur les communautés. Nous en serions peut-être arrivés à plus de pistes, plus concrètes plus rapidement. Je ne crois pas que les communautés en savent tellement plus sur les institutions fédérales et vice versa. Les groupes représentant la francophonie affectaient la dynamique qui aurait autrement été plus créative. Des représentants de groupes communautaires auraient donné lieu à des recommandations.*
- *Avoir un agenda clair et précis pour établir une stratégie nationale. Établir une mission, un plan d'action.*
- *Inviter Service correctionnel Canada. Bannir les Blackberries durant les discussions.*
- *Des suivis concrets. De l'action, pas des paroles seulement. Nous informer des suivis concrets.*

10.2.6. Autres commentaires

Huit représentants communautaires ont ajouté des commentaires de conclusion.

- *Bravo et mention spéciale!*
- *Merci pour l'initiative.*
- *Merci*
- *La nécessité de relancer la prévention à travers l'approche du développement communautaire.*
- *Merci pour l'initiative. A refaire.*

- *L'animateur était très inclusif et diplomate. Merci*
- *Forum très intéressant, permettant de socialiser, connaître beaucoup de chose. Excellent!*
- *Très intéressant en général et merci d'avoir donné beaucoup d'espace au communautaire.*

Six représentants gouvernementaux ont ajouté des commentaires de conclusion.

- *Il doit y avoir un suivi et un plan d'action suite à ce forum.*
- *Il y a trop de situations anecdotiques et pas assez de substantif, ça nous prend des joueurs qui comprennent ce qui est du ressort des institutions fédérales versus de ce qui est la responsabilité d'autres paliers du gouvernement.*
- *Bravo à l'animateur pour l'expérience en la matière et l'excellente animation.*
- *Plus fertiles.*
- *Je ne suis pas sûr qu'on a maximisé le temps pour entendre les besoins c'est-à-dire laisser parler les gens qui travaillent dans les organismes communautaires. Dans certains groupes les gens de politiques nationales (type A) monopolisaient les discussions. Si les gens d'organismes communautaires étaient plutôt gênés ils n'ont pas eu assez de « air time » Kind of waste that way. We didn't learn from them. Too bad! D'autres représentants dans certains groupes qui n'étaient pas à risque mais plutôt groupes qui travaillent dans un problème de langue.*
- *Ce fut une belle initiative. Merci et bravo.*

11. Annexes

Cette section du rapport présente les cinq annexes.

- Le groupe de travail des institutions fédérales membres du *Réseau Justice Sécurité* qui a organisé le forum
- La liste des participants et participants au forum
- L'ordre du jour du forum
- Le formulaire d'évaluation du forum
- La webographie

11.1. Annexe 1 : Groupe de travail – institutions fédérales membres du *Réseau Justice Sécurité*

Nom	Institution fédérale
Robert Doyle	Service des poursuites pénales du Canada
Nathalie Côté	Gendarmerie royale du Canada
Caroline Drolet	
Julie Grand'Maison	Défense nationale
Guy Peterson	
Michel Labelle	Patrimoine canadien
Daniel Sansfaçon	Sécurité publique Canada
Andrée Duchesne	Justice Canada

11.2. Annexe 2 : Liste des participantes et participants au forum

LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
1.	MAJOR-CLÉROUX, LYNNE	Défense nationale Agence de soutien au personnel des Forces canadiennes Direction des Services aux familles des militaires Coordinatrice de projet, Élaboration de politiques et de programmes Téléphone : 613 992-2328 Courriel : lynne.cleroux@forces.gc.ca
2.	BOURGEOIS, GUY	Défense nationale Agence de soutien au personnel des Forces canadiennes Coordinateur des langues officielles Téléphone : 613 996-7818 Courriel : guy.bourgeois@forces.gc.ca
3.	MAJOR GRAND'MAISON, JULIE	Défense nationale Direction des langues officielles Officier des politiques Téléphone : 613 995-6116 Télécopieur : 613 992-7930 Courriel : julie.grandmaison@forces.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
4.	ROOKE, LARA	Défense nationale Agence de soutien au personnel des Forces canadiennes Direction des Services aux familles des militaires Gestionnaire Programmes et services Téléphone : 613 992-2328 Courriel : lara.rooke@forces.gc.ca
5.	MAJOR PETERSON, GUY	Défense nationale Réserves et Cadets Coordination nationale des cadets de l'Armée Coordinateur national des langues officielles (Cadets) Téléphone : 613 995-6692 Courriel : guy.peterson@forces.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
6.	CÔTÉ, NATHALIE Agente principale de sensibilisation	Gendarmerie royale du Canada Direction des langues officielles Téléphone : 613 993-6143 Télécopieur : 613 949-3590 Courriel : Nathalie.Cote@rcmp-grc.gc.ca

LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
7.	DROLET, CAROLINE	Gendarmerie royale du Canada Groupe de gestion du rendement GRC DPPS H-411, Édifice Nicholson 1200, promenade Vanier Ottawa ON K1A 0R2 Téléphone : 613 949-4299 Télécopieur : 613 993-4453 Courriel : Caroline.Drolet@rcmp-gc.ca
8.	GENDRON, RENÉE Conseillère en langues officielles	Gendarmerie royale du Canada Coordonnatrice de la Partie VII Direction des langues officielles 295, chemin Coventry Ottawa ON K1A 0R2 Téléphone : 613-949-7484 Télécopieur : 613-993-4353 Courriel : Renee.Gendron@rcmp-gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
9.	PYNE CORRY, SGT	Gendarmerie royale du Canada Programme national des policiers éducateurs
10.	BREAU, SAMUEL	Gendarmerie royale du Canada Programme national des policiers éducateurs
11.	QUIRION, DAN Inspecteur par intérim Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé	Gendarmerie royale du Canada
12.	BRAZEAU, DIANE Adjointe	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5015 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 957-4358 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : diane.brzeau@justice.gc.ca

LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
13.	DUCHESNE, ANDRÉE Avocate-conseil et gestionnaire	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5020 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 954-7233 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : andree.duchesne@justice.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
14.	DUPONT, LINDA	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5022 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 946-7016 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : linda.dupont@justice.gc.ca
15.	GAUTHIER, MARIE-FRANCE Adjointe	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5020 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 957-4621 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : mgauthie@justice.gc.ca
16.	LANGLOIS, MATHIEU	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5019 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 957-9565 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : mathieu.langlois@justice.gc.ca
17.	POIRIER, SUZANNE Avocate-générale et directrice	Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5014 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 952-1119 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : suzanne.poirier@justice.gc.ca

LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
18.	SARAUULT, LISE Analyste de politiques, Article 41	Ministère de la Justice Canada Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique 275, rue Sparks, Pièce 5021 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 952-1096 Télécopieur : 613 946-3106 Courriel : lise.sarault@justice.gc.ca
19.	LABELLE, MICHEL Analyste	Patrimoine canadien Concertation interministérielle 15, rue Eddy, Étage 7-173 Gatineau QC K1A 0M5 Téléphone : 819 953-8308 Télécopieur : 819 953-3942 Courriel: Michel.Labelle@pch.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
20.	SANSFAÇON, DANIEL Directeur	Sécurité publique Division de la politique, de la recherche et de l'évaluation 269, avenue Laurier Ouest Ottawa ON K1A 0P8 Téléphone : 613 954-1099 Télécopieur : 613 941-9013 Courriel : daniel.sansfacon@sppcc.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
21.	TURGEON, STEVE Agent de programmes, Nouveau-Brunswick et francophone	Sécurité publique Canada RÉGION DE L'ATLANTIQUE 404-440, rue King Fredericton NB E3B 5H8 Téléphone : 506 452-3726 Courriel : steve.turgeon@ps-sp.gc.ca
22.	SABOURIN, MARIE-EVE	Sécurité publique Canada

LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
23.	DOYLE, ROBERT Avocat et conseiller spécial au Directeur des poursuites pénales	Service des poursuites pénales du Canada ÉCE - Pièce 2347 284, rue Wellington Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 952-0267 Télécopieur : 613 954-2958 Courriel : robert.doyle@ppsc-sppc.gc.ca <i>Réseau des intervenants dans le domaine de la justice et de la sécurité</i>
24.	GIROUX, FRANÇOIS Conseiller spécial à la Directrice adjointe	Service des poursuites pénales du Canada Direction des poursuites en matière de drogues, sécurité nationale et territoires du Nord 222, rue Queen, Pièce 1119 Ottawa ON K1A 0H8 Téléphone : 613 946-7913 Télécopieur : 613 941-8742 Courriel : francois.giroux@ppsc-sppc.gc.ca
25.	BOILLAT, NANCY Avocate-conseil	Service des poursuites pénales du Canada Bureau régional du Québec Complexe Guy-Favreau 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 9 ^e étage Montréal QC H2Z 1X4 Téléphone : 514 496-3912 Télécopieur : 514 496-7372 Courriel : nancy.boillat@ppsc-sppc.gc.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES		
26.	FONTAINE, JACQUES P.	Comité Action Jeunesse TERRITOIRES DU NORD-OUEST C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9 Téléphone : 867 920-2919, poste 262 Assistant(e) : 867 920-2919, poste 259 Télécopieur : 867 873-2158 Courriel : jeunessetno@franco-nord.com Web : http://comitejeunesse.ca/
27.	LANDRY, ROLAND	Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne Adresse: 220, boulevard St-Pierre Ouest, Suite 100 Caraquet NB E1W 1A5 Téléphone : 506 727-1860 Télécopieur : 506 727-1862 Courriel : sfmartine@nb.aibn.com

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES		
28.	LETOURNEAU, GASTON	Bénévole et orthopédagogue St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador 1, Place Collins St. John's NT A1E 3M9 Maison : 709 739-9635 Bureau : 709 754-8000 Courriel : gjletour@hotmail.com
29.	AUDET, MONA	Pluri-elles (Manitoba) inc. 570, rue des Meurons Saint-Boniface MB R2H 2P8 Téléphone : 204 233-1735 Sans frais : 1 800 207-5874 Courriel : plurielles@shaw.ca Web : http://www.pluri-elles.mb.ca
30.	HASSAN, FARHAN	Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO) 1376, rue Bank, Bureau 303 Ottawa ON K1H 7Y3 Téléphone : 613 321-7623 Télécopieur : 613 321-2323 Courriel : farhanhassan@rogers.com Courriel : info@repfo.ca Web : http://www.repfo.ca/
31.	LEBA, TANNIAR	La Boussole Centre communautaire francophone 612, Broadway Est Vancouver BC V5T 1X6 Téléphone : 604 683-7337 Télécopieur : 604 684-1565 Courriel : laboussole@lbv.ca Web : http://www.lbv.ca/
32.	TREMBLAY, FRANCIS	L'Accueil francophone du Manitoba Gestionnaire de l'Accueil francophone 420, rue Des Meurons, Unité 104 Saint-Boniface MB R2H 2N9 Téléphone : 204 975-4250 Télécopieur : 204 231-0544 Courriel : bsacko@sfm-mb.ca
33.	LUKETA, M'PINDOU	Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS) 8925 - 82 Avenue, Bureau 100 Edmonton AB T6C 0Z2 Téléphone : 780 440-2621, poste 111 Télécopieur : 780 440-2621 Courriel : luketa.mpindou@ajfas.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES		
34.	DJUNGU-SUNGU, ERIC	Agent de la diversité culturelle Représentant à Calgary Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS) Téléphone : 403 532-1337, poste 111 Courriel : eric.djunu-sungu@ajfas.ca
35.	KATUSEVANAKO, SA-EVA	Association francophone de Brooks 240, 2 ^e Rue Ouest Brooks AB T1R 0E9 Téléphone : 403 362-0405 Télécopieur : 403 501-5703 Courriel : afbalberta@yahoo.com
36.	MOREAU, SYLVIE	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canda (FCFA) Place de la francophonie 450, rue Rideau, Bureau 300 Ottawa ON K1N 5Z4 Téléphone : 613 241-7600
37.	DÉSILET, ANNIE	Comité jeunesse d'Iqaluit NUNAVUT 981 Nunavut Drive, C.P. 880 Iqaluit NU X0A 0H0 Téléphone : 867 979-4606, poste 21 Courriel : culturel@nunafranc.ca Web : http://www.franco-nunavut.ca/grandir-sinstruire.html
38.	TCHATCHAT, LÉONIE	Passerelle -Centre des jeunes francophones de Toronto 22, rue College, Bureau 202 Toronto ON M5G 1K2 Téléphone : 416 934-0588 Télécopieur : 416 934-0590 Courriel : info@centredesjeunes.org Web : http://www.passerelle-ide.com/accueil.html
39.	BAADA, PHANY	Centre International de Recherches d'Experts Consultants Juridiques Indépendants 55, avenue Nugget, Suite 230-H Scarborough ON M1S 3L1 Téléphone : 647 438-0988, poste 1 Courriel : centreorg@yahoo.com

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES		
40.	BERGERON, FERNANDE (JUSTICE)	Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) 8925, 82 ^e Avenue, Bureau 207-A Edmonton AB T6C 0Z2 Téléphone : 780 450-2443 Télécopieur : 780 463-4355 Courriel : bureau@ajefa.ca Web : http://www.ajefa.ca/
41.	DESAULNIERS, PAULETTE	Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) 200, avenue de La Cathédrale, Pièce 2303 Saint-Boniface MB R2H 0H7 Téléphone : 204 235-4405 Télécopieur : 204 233-0245 Courriel : institut@ustboniface.mb.ca Web : http://www.mondroitmonchoix.com/
42.	DESROSIERS, CÉLINE	Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS) 4625, rue Albert, Bureau 6 Regina SK S4S 6B6 Téléphone : 306 924-8543 Sans frais : 1 800 991-1912 Télécopieur : 306 569-2609 Courriel : ajefs@sasktel.net Web : http://www.ajefs.ca/
43.	FOULEM-HACHÉ, ANNIE	Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9 Téléphone : 506 853-4151 Télécopieur : 506 853-4152 Courriel : directiongenerale@ajefnb.nb.ca Web : http://www.ajefnb.nb.ca/
44.	OUELLET, SONIA	Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) 214, chemin Montréal, Bureau 201 Ottawa ON K1L 8L8 Téléphone : 613 842-7462 Télécopieur : 613 842-8389 Courriel : bureau@ajefo.ca Web : http://www.ajefo.ca/

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

45.	RÉMILLARD, RÉNALD	<p>Fédération des associations de juriste d'expression française de common law (FAJEFCL) 200, avenue de La Cathédrale, Bureau 2303 Winnipeg MB R2H 0H7 Téléphone : 204 235-4405 Courriel : fajefcl@ustboniface.mb.ca Courriel : rremillard@ustboniface.mb.ca Web : http://www.fajet.ca/</p>
46.	CAILLAUD, JEANNE-FRANÇOISE	<p>Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE) 57, rue Portland, Bureau 203 Dartmouth NS B2Y 1H1 Téléphone : 902 433-2085 Télécopieur : 902 433-2085 Courriel : juriste@ajefne.ns.ca Web : http://www.ajefne.ns.ca/</p>
47.	TREMBLAY, JOËL	<p>Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique 227B-1555, 7^e Avenue Ouest Vancouver BC V6J 1S1 Téléphone : 604 629-1217 Télécopieur : 604 629-1240 Courriel : info@ajefcb.ca Web : http://www.ajefcb.ca/</p>

PERSONNE RESSOURCE

48.	JOURDAIN, GUY	<p>Secrétariat aux affaires francophones Palais législatif, Bureau 46 Winnipeg MB R3C 0V8 Note : lien avec les responsables des services en langue française des provinces et juriste de profession.</p>
-----	----------------------	--

ANIMATION ET RAPPORT

49.	AHOUANSON, PATRICIA Rapporteur	<p>Ronald Bisson et associé.e.s 235, chemin Montréal, Pièce 209 Ottawa ON K1L 6C7 Courriel : ronaldb@bisson.ca</p>
50.	BISSON, RONALD Animateur et consultant	

11.3. Annexe 3 : Ordre du jour

FORUM SUR LES JEUNES FRANCOPHONES VULNÉRABLES EN SITUATION MINORITAIRE

Centre de conférences du Gouvernement
2, rue Rideau à Ottawa, Ontario
Salle Sussex

Le 26 octobre 2009

Ordre du jour final

Les objectifs du forum :

1. Permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.
2. Permettre aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans ce domaine.
3. Permettre aux représentants des institutions fédérales et des groupes communautaires de discuter de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre cette clientèle.

8 h	Inscription, accueil et échanges informels
8 h 30	Ouverture de la séance – Andrée Duchesne, Justice Canada
8 h 40	Présentation de la démarche de la journée et présentations des participantes et participants à chaque table
9 h	Conférence d'ouverture – Daniel Sansfaçon, Sécurité publique Canada, Prévention du crime
	Témoignages et partage de réalités locales – Léonie Tchatchat de <i>La Passerelle</i> à Toronto et Tanniar Leba de <i>La Boussole</i> à Vancouver
10 h	Pause-santé
10 h 15	Capsule d'information - Inspecteur Dan Quirion, Gendarmerie royale du Canada
10 h 20	Cette partie de la rencontre est en lien avec les objectifs un et deux.

Échanges en sous-groupes

Les participantes et participants ont l'occasion de se présenter mutuellement. Les questions qui déclenchent la démarche sont les suivantes :

- Qui sommes-nous? (Mandat, structures, présence sur le terrain, etc.)

- Que faisons-nous? (Activités sur le terrain, succès, défis à relever, etc.)
- 11 h 55 Capsule d'information – Major Guy Peterson, Défense nationale
- Midi Déjeuner (lunch) et suite des échanges
- 13 h Capsule d'information - André Morin, Service des poursuites pénales du Canada, bureau régional du Québec
- 13 h 05 Cette partie de la rencontre est en lien avec l'objectif trois.

Échanges en sous-groupe régional

Les participantes et participants ont l'occasion de discuter d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre dans leurs régions. La question qui déclenche la démarche est la suivante :

- Que pourrions-nous faire ensemble face aux jeunes francophones vulnérables dans notre région? (Projets à poursuivre, nouveaux projets à mettre en œuvre, nouveaux partenariats à créer, etc.)

Échanges en sous-groupe national

Les participantes et participants ont l'occasion de discuter d'initiatives en matière de politiques publiques en lien avec la prévention. Les questions qui déclenchent la démarche sont les suivantes :

- Dans quelle mesure trouve-t-on les mêmes facteurs de risque de délinquance chez les jeunes de la majorité que chez les jeunes des communautés francophones en situation minoritaire?
- Doit-on faire différemment en milieu majoritaire qu'en milieu minoritaire?

- 14 h Pause-santé
- 14 h 15 Plénière : mise en commun et suivis au forum. Chaque sous-groupe partagera les éléments clés de ses discussions de l'après-midi. Les questions suivantes serviront à déclencher la discussion en plénière :
- Y a-t-il des points de convergence?
 - Y a-t-il des enjeux semblables? Uniques?
 - Quels sont les suivis qui pourraient être assurés par les institutions fédérales? Par les communautés?
- 15 h 30 Évaluation
- 15 h 45 Conclusion de la rencontre
- 16 h Fin du forum

11.4. Annexe 4 : Formulaire d'évaluation du forum

**FORUM SUR LES JEUNES FRANCOPHONES VULNÉRABLES
EN SITUATION MINORITAIRE**

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

1. Caractéristiques de la participante et du participant (cocher la bonne case) :

Représentante ou représentant d'un organisme communautaire

Représentante ou représentant d'une institution fédérale ou gouvernementale

2. Je travaille :

Au national :

Dans la région suivante :

Pacifique et territoires

Prairies

Ontario

Québec

Atlantique

3. Veuillez donner votre appréciation quantitative relativement aux éléments suivants en cochant votre choix.

Échelle : **1** = pas satisfait(e), **5** = très satisfait(e)

Éléments évalués	1	2	3	4	5
a) Les informations reçues avant le forum					
b) Les échanges informels durant le forum					
c) La conférence d'ouverture de Daniel Sansfaçon					
d) Les capsules d'information					
e) Les échanges du matin en sous-groupes en vue de présenter son organisation et son milieu					
f) Les échanges de l'après-midi en sous-groupes en vue de discuter d'initiatives pouvant être mises en œuvre					
g) La plénière de l'après-midi					
h) Les capsules d'information présentées par les institutions fédérales					
i) Le lieu du forum : repas, salle					
j) L'animation de la journée					

5. Veuillez donner votre appréciation qualitative relativement aux éléments suivants. (Utiliser le verso si nécessaire.)

5.1 Dans quelle mesure les objectifs du forum ont-ils été atteints?

- Permettre aux institutions fédérales de mieux connaître les besoins des jeunes francophones en situation minoritaire vulnérables et à risque d'avoir des démêlés avec la justice.
- Permettre aux représentants des groupes communautaires de mieux connaître les mandats et les programmes des institutions fédérales dans ce domaine.
- Permettre aux représentants des institutions fédérales et des groupes communautaires de discuter de collaborations possibles et d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour atteindre cette clientèle.

5.2 Qu'est-ce que j'ai apprécié le plus relativement à ce forum?

5.3 Voici des suggestions pour améliorer la tenue d'un prochain forum, le cas échéant :

11.5. Annexe 5 : Webographie

WEBOGRAPHIE

INSTITUTIONS FÉDÉRALES

DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES CANADIENNES

Cadets Canada

<http://www.cadets.ca>

Rangers juniors canadiens

<http://www.jcr-rjc.ca>

Directives et ordonnances administratives de la Défense

<http://www.admfincs-smafinsm.forces.gc.ca/dao-doa/5000/tc-tm-5039-fra.asp>

Ressources pour les familles des Forces canadiennes

<http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/about.asp>

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Jeunesse

<http://www.rcmp-grc.gc.ca/youth-jeune/index-fra.htm>

<http://www.choix.org/>

JUSTICE DU CANADA

Bureau de la Francophonie, Justice en langues officielles et Dualisme juridique

<http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/franc/index.html>

Francophonie, Justice in Official Languages and Legal Dualism

<http://canada.justice.gc.ca/eng/pi/franc/index.html>

Justice pour les jeunes

<http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/jj-yj/index.html>

Youth Justice

<http://canada.justice.gc.ca/eng/pi/yj-jj/index.html>

L'Initiative de lutte contre la violence familiale

<http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/vf-fv/index.html>

Family Violence Initiative

<http://canada.justice.gc.ca/eng/pi/fv-vf/index.html>

Justice familiale

<http://www.justice.gc.ca/fra/pi/fea-fcy/index.html>

Family Justice

<http://www.justice.gc.ca/eng/pi/fcy-fea/index.html>

Stratégie nationale antidrogue

<http://www.strategienationaleantidrogue.gc.ca/>

National Anti-Drug Strategy

<http://www.nationalantidrugstrategy.gc.ca/>

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

Sécurité publique Canada

<http://www.securitepublique.gc.ca/res/index-fra.aspx>

Public Safety Canada

<http://www.publicsafety.gc.ca/res/index-eng.aspx>

Centre national de prévention du crime (CNPC)

<http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/index-fra.aspx>

National Crime Prevention Centre (NCPC)

<http://www.publicsafety.gc.ca/prg/cp/index-eng.aspx>

Stratégie nationale pour la prévention du crime

<http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/res/ssincps-amosnpc-fra.aspx>

National Crime Prevention Strategy

<http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/res/ssincps-amosnpc-eng.aspx>

NCPC publications - Building the Evidence

<http://www.publicsafety.gc.ca/prg/cp/ncpc-pubs-eng.aspx>

Publications du CNPC – L'épreuve des faits

<http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ncpc-pubs-fra.aspx>

Promising and Model Crime Prevention Programs

<http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/res/2008-pcpp-eng.aspx>

Programmes prometteurs et modèles pour prévenir la criminalité

<http://www.securitepublique.gc.ca/res/cp/res/2008-pcpp-fra.aspx>

SERVICE DES POURSUITES PÉNALES DU CANADA

<http://www.sppc-ppsc.gc.ca/fra/index.html>

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

NATIONAUX

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

<http://www.fcfa.ca/#>

Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.

<http://www.accesjustice.ca/>

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Public Legal Information Association of Newfoundland

<http://www.publiclegalinfo.com/>

NOUVELLE-ÉCOSSE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE)

www.ajefne.ns.ca

Legal Information Society of Nova Scotia

<http://www.legalinfo.org/>

NOUVEAU-BRUNSWICK

Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB)

www.ajefnb.nb.ca

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

<http://www.legal-info-legale.nb.ca/fr/>

Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc.

<http://www.cbpa.ca/>

ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD

Community Legal Information Association of Prince Edward Island

http://www.cliapei.ca/content/page/front_french/french-resources.html

ONTARIO

Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario (REPFO)

<http://www.repfo.ca/index.html>

La Passerelle

www.passerelle-ide.com

Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)

www.ajefo.ca

Éducation juridique communautaire Ontario

<http://www.cleo.on.ca/>

QUÉBEC

ÉducaLoi

<http://www.educaloi.qc.ca/>

MANITOBA

L'Accueil francophone

<http://www.accueilfrancophonemb.com/>

Pluri-elles

<http://www.pluri-elles.mb.ca/>

Secrétariat aux affaires francophones

<http://www.gov.mb.ca/fls-slf/intro.fr.html>

Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM)

www.mondroitmonchoix.com

Community Legal Education Association (Manitoba) Inc.

<http://www.communitylegal.mb.ca/>

SASKATCHEWAN

Public Legal Education Association of Saskatchewan

<http://www.plea.org/>

Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS)

www.ajefs.ca

ALBERTA

Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society

<http://www.ajfas.ca/>

Association francophone de Brooks

<http://www.afbrooks.org>

Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)

www.ajefa.ca

Legal Resource Centre of Alberta

<http://www.legalresourcecentre.ca/>

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Boussole

<http://www.lbv.ca/>

Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique

www.ajefcb.ca

Legal Services Society

<http://www.lss.bc.ca/>

NUNAVUT

Comité jeunesse d'Iqaluit

<http://www.nunafranc.ca/grandir-sinstruire.html>

Public Legal Education and Information in Nunavut

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Comité Action Jeunesse

<http://comitejeunesse.ca/>

Northwest Territories Justice

<http://www.justice.gov.nt.ca/legalaid/index.shtml>

YUKON

The Yukon Public Legal Education Association

<http://www.yplea.com/>